

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 3 avril 2024

DEL_20240403_02

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**21****26**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Budget Principal**Compte administratif
2023****Etaient présents :**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS- Jean-Pierre LE CROM - Marjorie GARCIA - David PELON - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
04 avril 2024

Absents : Cécile NICOLAS, Alain DESMARS

Et que les convocations ont été faites les
21 mars 2024
22 mars 2024

Mme Laurence DUPONT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

En l'absence de Mr le maire, et sous la présidence de Jean-Pierre LE CROM, élu désigné comme président de séance, le Compte Administratif 2023 est présenté comme suit :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	7 560 214,38	12 406 315,38	19 966 529,76
Titres de recettes émis	3 908 996,21	12 186 963,81	16 095 960,02
Réduction de titres	156 100,00	60 121,28	216 221,28
Recettes nettes	3 752 896,21	12 126 842,53	15 879 738,74
DEPENSES			
Autorisations Budgétaires	7 466 718,38	12 406 315,38	19 873 033,76
Mandats émis	2 961 986,45	10 397 471,28	13 359 457,73
Annulations de mandats	22 550,15	227 176,97	249 727,12
Dépenses nettes	2 939 436,30	10 170 294,31	13 109 730,61
Résultat de l'exercice	813 459,91	1 956 548,22	2 770 008,13

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 044-214402109-20240403-DEL_20240403_02-DE



	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	1 457 603,71		813 459,91	2 271 063,62
Fonctionnement	2 829 850,07	2 500 000,00	1 956 548,22	2 286 398,29
Total	4 287 453,78	2 500 000,00	2 770 008,13	4 557 461,91

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni sous la présidence de _____ de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Mr AUFORT Claude, Maire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public,

VU l'avis de la commission des finances en date du 11 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE

- **Article 1** : D'adopter le compte administratif 2023 et ses résultats du Budget Principal comme présenté ci-dessus.
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	23
Voix contre	0
Abstentions	3

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Pour extrait conforme

Le Maire

Claude AUFORT

